



## Comité Suisse du Conseil National de l'Arménie Occidentale

---

Genève, le 09.02.2015

Le Comité Suisse du Conseil National de l'Arménie Occidentale se donne le devoir de vous communiquer la Déclaration commune de la République d'Arménie et de la Diaspora dans le cadre du Centenaire du Génocide subi dans l'Empire Ottoman par notre Nation.

Cette déclaration publiée en plusieurs langues, et conforme à nos textes officiels, énumère les différents éléments historiques et juridiques en rapport avec le crime et l'élimination de notre peuple, de sa patrie historique, l'Arménie Occidentale, ainsi que la responsabilité de l'Etat turc négationniste et génocidaire et de ses gouvernements successifs de 1894 à 1923 dans la perpétration de ce crime contre la nation arménienne.

Au cours d'une cérémonie organisée à Dzidzernakapert à Erevan, le Président de la République d'Arménie, Serzh Sarkissyan a lu ladite déclaration en présence des hautes personnalités politiques de l'Arménie et d'Artsakh, des hauts dignitaires des Forces armées de l'Arménie, des églises arméniennes et de personnalités de la diaspora qui ont démontré ensemble, au nom de la justice, l'unité indéfectible de notre Nation.

Ils ont, en outre, démontré la lutte permanente de notre peuple envers l'Etat criminel turc qui non seulement assassina ce dernier, convertit de force des centaines de milliers d'Arméniens, détruit entièrement notre riche patrimoine historique et culturel, s'appropriant et pillant l'ensemble des biens appartenant aux Arméniens mais qui continue, en violation du droit international et des traités internationaux d'occuper notre patrie historique, l'Arménie Occidentale.

Comité Suisse du Conseil National de l'Arménie Occidentale

---

Արեւմտեան Հայաստանի Ազգային Խորհուրդ

[stat.gov.wa@haybachdban.org](mailto:stat.gov.wa@haybachdban.org)